

L'évaluation des élèves

Une dimension à repenser

Pour contextualiser : Projet de l'académie de Lyon

1.2 Garantir un climat scolaire serein

3. Évaluer autrement dans une École bienveillante

- S'appuyer sur le socle de compétences pour multiplier les occasions de valoriser le travail, la production et les résultats des élèves.
- Généraliser une évaluation positive prenant mieux en compte les compétences acquises.
- Évaluer par compétences pour favoriser les parcours d'élèves (plutôt que des ruptures) ;
- Mettre en œuvre des démarches pédagogiques qui permettent à chaque élève de progresser à son rythme et qui le responsabilisent dans ses apprentissages ;
- Engager une réflexion sur le statut de l'erreur et permettre aux élèves « d'oser se tromper » ;
- Évaluation et notation : engager une réflexion collective au sein des établissements pour mieux associer les élèves à leurs progrès.
- Œuvrer pour que les appréciations portées sur les bulletins indiquent des pistes de progrès.

AXE 1

GARANTIR L'ÉQUITÉ SCOLAIRE POUR FAVORISER LA CONFIANCE DANS L'ÉCOLE

1.1 Garantir les apprentissages fondamentaux **PAGE 8**

1.2 Garantir un climat scolaire serein **PAGE 12**

1.3 Construire l'éducation à l'égalité **PAGE 18**

- L'héritage de l'enseignement des Jésuites : pédagogie de l'émulation et de la contrainte / les élèves n'étaient pas notés mais classés par groupe de mérites
- Le colloque d'Amiens du au mars 1968 et le contenu de discours de clôture du ministre de l'éducation nationale, Alain Peyrefitte, pose les prémices d'une évaluation des élèves participant d'une démarche pédagogique et formative;
- La circulaire du 6 janvier 1969 dite « circulaire Edgar Faure » remodèle le système de notation;
- Les recherches de Philippe Perrenoud, entre autres, sur le concept de « compétence » et son évaluation chez l'élève.
- 2014 - 2015 : conférence nationale sur l'évaluation des élèves
- 2014 – 2015 : travaux du conseil supérieur des programmes (CSP)

DE LA CIRCULAIRE EDGAR FAURE AUX TRAVAUX DU CONSEIL SUPÉRIEUR DES PROGRAMMES

En vérité, ce qui importe ce sont les progrès de l'élève par rapport à lui même ; et leur constatation n'exige pas nécessairement une note chiffrée. Elle l'exige d'autant moins que l'importance de la place est presque toujours surestimée. N'est-ce pas préférable, finalement, d'éliminer ces erreurs communes et dangereuses en renonçant tout à fait à traduire les résultats des exercices de contrôle, dénommés ou non " compositions ", par des " places " que le maître annonce

circulaire Edgar Faure

Evaluer les progrès de
l'élève

De la circulaire Edgar Faure aux travaux du conseil supérieur des programmes

En substituant à la " composition " l'exercice de contrôle - dépouillé de cérémonial mais mieux compatible avec la régularité et le calme du travail - et en corrigeant les procédés usuels de notation, on sera tout naturellement conduit à éliminer ces " places " proclamées, qui provoquent chez tant d'élèves tantôt une anxiété aussi nuisible à leur équilibre général qu'à leur développement intellectuel, tantôt une indifférence plus ou moins résignée ou rétive, tantôt la dérision, parfois des vanités ridicules ou un esprit de rivalité quelque peu agressive ou mesquine, et qui sont aussi à l'origine de bien des conflits familiaux, accablants pour l'enfance, irritants pour l'adolescence.

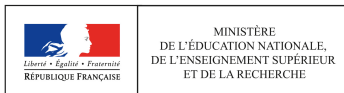
L'évaluation utilisée par les professeurs est « destructrice »
.....Elle entrave la confiance et l'estime de soi.

Une évaluation qui encourage et qui donne des repères communs

De la circulaire Edgar Faure aux travaux du conseil supérieur des programmes

Les travaux scolaires les plus formateurs sont ceux où la préoccupation de la note s'efface : maître et élèves avancent ensemble dans la découverte d'un texte, d'un raisonnement, d'une expérience scientifique, d'une activité sportive, d'une donnée de géographie humaine, etc., et ce n'est qu'à regret que le fil est interrompu pour permettre les contrôles cependant nécessaires. Une pédagogie véritablement active réussit d'ailleurs, sans difficultés, à inclure le contrôle dans le champ même de l'élaboration des connaissances. Le contrôle permet en effet au maître d'orienter de manière plus efficace les directions de son action.

circulaire Edgar Faure



IGEN - CERPEP

TITRE DE LA PRÉSENTATION

- Reconnaître des compétences et pas seulement des connaissances acquises dans des champs étroits de formation.
- Evaluer de façon à développer l'estime de soi, la confiance en soi au lieu de rester dans la logique du tri et la stigmatisation.
- Donner un nouveau sens aux termes « orientation » et « parcours des élèves ».

L'évaluation dans les rapports de l'IGEN

Rapport n° 2007- 048 - juin 2007

Les livrets de compétences : nouveaux outils pour l'évaluation des acquis

Rapport n° 2013-072 - Juillet 2013

La notation et l'évaluation des élèves éclairées par des comparaisons internationales

Rapport n°2013-059 – Juin 2013

Agir contre le décrochage scolaire : alliance éducative et approche pédagogique repensée

Rapport n°2015 – mai 2015

Grande pauvreté et réussite scolaire – Le choix de la solidarité pour la réussite de tous

L'ÉVALUATION DANS LE RAPPORT SUR LA GRANDE PAUVRETÉ ET LA RÉUSSITE SCOLAIRE

*Une évaluation
qui encourage
et qui donne des
repères communs*

Nancy-Metz, si «La remise en mains propres des bulletins scolaires peut permettre de faciliter des relations effectives avec les parents, même si elles sont ponctuelles. Il est nécessaire de vérifier si ces familles sont effectivement en mesure de lire et de comprendre les modalités d'évaluation et les appréciations des professeurs portées sur ces bulletins. Dans tous les cas, il est nécessaire de veiller à une communication constructive et maîtrisée de la part des personnels vers les parents concernant à la fois les résultats de leurs enfants, leur comportement mais aussi leurs conditions de vie et d'éducation »²⁴⁶.

De la circulaire Edgar Faure à la réflexion introduite dans le rapport sur la prévention du décrochage

Des appréciations globales telles que " très satisfaisant ", " satisfaisant ", " moyen ", " insuffisant ", " très insuffisant " auxquelles on peut faire correspondre, si on le juge bon, les symboles A, B, C, D, E, ou 1, 2, 3, 4, 5, constituent donc un système non pas plus rudimentaire que le système traditionnel, mais plus rationnel et mieux adapté aux données. Il sera bien entendu utile à l'élève que cette appréciation globale s'accompagne d'annotations plus détaillées, concernant par exemple, l'orthographe, l'ordre, le vocabulaire, la syntaxe, la précision, l'habileté, les facultés de raisonnement, l'invention, le sens artistique, etc.

Pourquoi, d'autre part, conserver une notation sur 20 points (avec des demi-points...) quand bien des pays ont adopté des échelles de 5 valeurs, voire de quatre. Chacun peut comprendre la démonstration simple^[1] qu'aucun élève, même nul en mathématiques, ne peut croire quand il a 6/20 à un devoir qu'il pourra « rattraper sa moyenne » au devoir suivant : comment passerait-il de 6 à 14/20 ? Dans un système à 5 valeurs, dans lequel la valeur la plus basse, E, sanctionne un devoir non rendu, un devoir « raté » obtient la valeur D, et la « moyenne » est à la valeur C. Demander à un élève de progresser de D à C a un sens, lui demander de passer de 6 à 14 n'en a pas. L'École française connaît le triste privilège de compter dans ses classes des enfants de 8 ou 9 ans capables de dire qu'ils sont « nuls » et « qu'ils n'y arriveront jamais ».

Un biais à éviter : *fonder la mesure de la performance du système éducatif sur des évaluations diagnostiques des élèves.*

Contact :
Claude BISSON-VAIVRE
claude.bisson-vaivre@education.gouv.fr